



VILLE DE L'ISLE-ADAM

Séance du : Jeudi 15 décembre 2016

CONVOCATION

Date : 8 décembre 2016
Affichée le : 8 décembre 2016

Nombre de conseillers :

En exercice : 33
Présents : 28
Votants : 33
Pouvoirs : 5
Absent : 0

COMPTE RENDU

Affiché le : 22 décembre 2016

L'an deux mille seize, le jeudi quinze décembre à dix neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Axel PONIATOWSKI, Député-Maire.

Etaient présents : M. Philippe LEBALLEUR – Mme Chantal VILLALARD – M. Sébastien PONIATOWSKI – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Jean-Dominique GILLIS – Mme Elodie THABOUREY – M. Michel PASSANT – Mme Agnès TELLIER – M. Alphonse PAGNON – M. Michel LEMEUR – M. Michel VRAY – Mme Julita SALBERT – Mme Martine LÉONHARDT – M. François DELAIS – M. Morgan TOUBOUL – Mme Josette LARROUSSE – M. Bruno DION – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Gérard BRUNEL – M. Joël MOREAU – Mme Danièle DEBOUT – M. Thierry MALHERBE – Mme Sylvie BRIÈRE – M. Olivier HEUZÉ – Mme Carole BOULANGER – M. Thierry LEFÈVRE – Mme Nadège FAUL.

Absents représentés

Mme Elisabeth DELMAS
Mme Alexandra GILLARDIN
Mme Annie PARAGE
Mme Aurélie PROCOPPE
M. Grégor DOERING

Pouvoir à Mme Claudine MORVAN
Pouvoir à M. Olivier HEUZÉ
Pouvoir à M. Michel PASSANT
Pouvoir à Mme Chantal VILLALARD
Pouvoir à M. Alphonse PAGNON

Secrétaire de séance : M. Morgan TOUBOUL

Le Conseil Municipal,

- approuve à l'unanimité et sans observation le procès-verbal du 14 octobre 2016.

▪ **Point supprimé : n° 15 :** Fin de mise à disposition d'un agent à l'Office de Tourisme.

▪ **Points modifiés : n° 6 :** Tarifs 2017 – Divers.

n° 14 : Modification du tableau des emplois.

▪ **Points ajoutés : n° 29 :** Mise en place du RIFSEEP.

n° 30 : Mise à disposition de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage à la CCVO3F.

n° 31 : Actualisation des droits de place et de redevance – Concession des marchés.

n° 32 : Demande de subvention au titre de la réserve Parlementaire –
Annule la délibération n° 2016-10-13- Travaux de pavage de l'Hôtel de Ville.

▪ Informations du Maire.

Manifestations :

Décembre

Du vendredi 16 au - Village de Noël, par l'Amicale des Commerçants (A.C.I.A.)
Lundi 19 décembre dans la cour du parking de l'Hôtel de Ville.

Du vendredi 16 au - Patinoire par l'Amicale des Commerçants et en partenariat ASVO Waterpolo
Samedi 31 décembre sur le parking du Castelrose.

- Samedi 17 décembre* - 17 h – Chants de Noël et embrasement du Castelrose – Place de Verdun.
- Samedi 24 décembre* - 14 h – Crèche vivante – Parvis de l'église Saint-Martin.
- Jusqu'au 15 janvier* - Exposition photos « *le Patrimoine, une passion, des hommes* »
sur les grilles du Jardin du Luxembourg à Paris.
La Ville de L'Isle-Adam représente la Région Ile de France grâce à la photo
des cabines de la Plage.
- Jusqu'au 21 janvier* - Village des santons de Provence à l'Office de Tourisme.
- Jusqu'au 12 mars* - Regard sur les collections, deuxième édition
au Musée d'Art et d'Histoire Louis Senlecq.

Janvier

- Dimanche 8 janvier* - 11 h – Vœux de Monsieur Le Maire au Centre Sportif Amélie Mauresmo.
- Du lundi 16 au
vendredi 20 janvier* - Semaine de la lecture sur différents sites de la Ville.
Proposée aux élèves des écoles maternelles et élémentaires.
- Samedi 21 janvier* - 10 h – Cérémonie de remise des prix du Championnat d'orthographe.
- 20 h 30 - Grand concert du Nouvel An au Cinéma le Conti.
- Samedi 28 janvier* - 10 h à 18 h – Fête des Jeux en Bois au Centre Sportif Amélie Mauresmo.
- 14 h – Remise des prix des Villes Fleuries et du concours des Décorations
et Illuminations de Noël – en Mairie.
- 20 h – Soirée Karaoké à la Maison de l'Amitié organisé par le Comité des Fêtes.

Février

- Samedi 18 et
dimanche 19 février* - Concours canin Avenue des Bonshommes (à côté de l'Orée de la Forêt),
organisé par le Club Canin.

Travaux :

- Rue de l'Abbé Breuil, installation effectuée d'un Point d'Apport Volontaire enterré.
- Avenue Michel Poniatowski, les bordures de trottoirs ont été réalisées (devant ex Pétillon).
- Jusqu'au 14 avril, aménagement de la voirie et des trottoirs sur la rue de Rue de Pontoise,
entre le carrefour des Alliés et l'Avenue des Bonshommes.

Commerces :

- Pressing / retouche : *Lavoir de L'Adam Oise - 44 rue de Nogent (changement de propriétaire).*
- Agence Immobilière, Art Demeure - 57, avenue Michel Poniatowski : à la place de la Pharmacie.
- Le chausseur « Onzième » remplace la boutique « Varini » - 10 rue Saint-Lazare (même activité).
- Restaurant Le Marrakech à la place de Angel's - 58 avenue de Paris, prévu courant janvier 2017.
- Reprise du commerce de la librairie, située dans la Grande Rue, par la Société Lilibulle (rue des Bonshommes) qui va mettre en place un concept-store avec presse, librairie, et décorations cadeaux.

Nouveaux commerces « libéraux » :

- Psychologue clinicienne pour parents-bébés, enfants, adolescents et adultes : *Clarys Vercryce - 41 avenue des Bonshommes.*
- Infirmière libérale : *Dominique Gourdon - 1 Place du Tillé.*
- Sophrologue – Praticien en Hypnose Ericksonienne : *Philippe Damiens – 58 rue de Nogent.*

Divers :

- Dates des Conseil Municipaux 2017 : vendredi 24 février, vendredi 31 mars, jeudi 18 mai, vendredi 7 juillet, jeudi 19 octobre, vendredi 15 décembre à 19 heures.
- La distribution des colis aux personnes âgées s'est déroulée les 6 et 7 décembre à la Maison de L'Isle-Adam : 907 colis « simple » – 478 « couple » – 36 colis « sucré ».
- Il est possible de se connecter à l'adresse suivante : <http://isle-adam.gallimedia.info> pour prendre connaissance du futur site internet de la Ville.
- Depuis le 15 octobre, la Bibliothèque Georges Duhamel propose un nouveau portail internet. Une nouvelle organisation est prévue à compter du 1^{er} janvier 2017.
- Informations sur le devenir du CALVA qui sera très probablement dissous lors de leur prochaine assemblée générale. La Ville reprendra peut-être certains agents pour continuer à assurer l'accueil, le Pass Loisirs, les locations de salles et les photocopies. Les associations devront reprendre à leur charge la comptabilité et le travail administratif.
- Port de Plaisance :
 - purge des recours sur les autorisations.
 - Investigations archéologiques par l'INRAP en cours.
 - Début de la commercialisation des logements.
 - Réflexion en cours en ce qui concerne l'aménagement des voiries attenantes.

Le début des travaux est prévu pour février.

- Reprise des travaux de la Plage depuis quelques semaines (installation d'une tente chauffée sur le bassin).
- Construction d'une caserne pour la Gendarmerie : feu vert de principe obtenu.
- Création d'un espace d'accueil à l'Eglise (à l'entrée) dans les trois prochains mois.
- Lors de leur dernière réunion, le Conseil des Sages a pu établir un rapport sur les travaux de voirie en répertoriant les travaux neufs et les réfections de chaussées effectués cette année, ainsi que ceux restant à faire sur la ville (suite à la demande de Monsieur le Maire).

Rapport n° 1 - Décisions du Maire n° 111-2016 152-2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Prend acte** des décisions n° 111-2016 à 152-2016 prises par le Maire en vertu des délégations consenties par le Conseil Municipal.

Rapport n° 2 - Décision Modificative n° 5 au Budget de la Ville

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** la Décision Modificative n° 5 de l'exercice 2016 de la Ville.

Celle-ci s'élève à la somme de 65 356 euros, tant en dépenses qu'en recettes, répartie comme suit :

Section d'Investissement :

Dépenses et Recettes = 37 306 €

Section de Fonctionnement :

Dépenses et Recettes = 28 050 €.

Rapport n° 3 - Décision Modificative n° 3 au Budget de la Plage

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** la Décision Modificative n° 3 de l'exercice 2016 de la Plage.

Celle-ci s'élève à la somme de 10 500 euros, tant en dépenses qu'en recettes, répartie comme suit :

Section d'Investissement :

Dépenses et Recettes = 10 500 €

Section de Fonctionnement :

Dépenses et Recettes = 0 €.

Rapport n° 4 - Budget primitif 2017 - Ville

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** le budget primitif 2017 de la Ville :

VILLE	RECETTES	DÉPENSES
FONCTIONNEMENT	17 977 567 €	17 977 567 €
INVESTISSEMENT	7 661 488 €	7 661 488 €
TOTAL BUDGET	25 639 055 €	25 639 055 €

Rapport n° 5 - Budget primitif 2017 - Plage

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** le budget primitif 2017 de la Plage :

PLAGE	RECETTES	DÉPENSES
FONCTIONNEMENT	456 550 €	456 550 €
INVESTISSEMENT	415 000 €	415 000 €
TOTAL BUDGET	871 550 €	871 550 €

Rapport n° 6 - Nouveaux tarifs 2017 – Divers – à compter du 1^{er} janvier 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** les tarifs suivants :
 - . Location du studio Super Dévoluy (*Période mois de juin*).
 - . Concession de logement et logements communaux.
 - . Loyer annuel des jardins familiaux.
 - . Bibliothèque.
 - . Location de salles municipales.
 - . Plage de L'Isle-Adam.
 - . Cimetière de la Ville.
 - . Utilisation du Domaine Public (*Prises de vues et tournage, Location du château Conti pour des expositions artistiques, Commerces avec terrasse*).
 - . Manifestations/Événements (*Marché de l'Art, Représentations théâtrale, Concert*).
 - . Recensement de la Population.
 - . Musées.
 - . Emplacements forains.
 - . Photocopies.

Rapport n° 7 - Nouveaux tarifs 2017 – Enfance – à compter de la rentrée scolaire 2017-2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** les tarifs ci-dessous.
 - . Accueil de Loisirs.
 - . Temps d'activité scolaire (T.A.P).
 - . Accueil Pré Post Scolaire.
 - . Etude surveillée.
 - . Etude surveillée + Accueil de Loisirs.
 - . Restauration scolaire.
 - . Repas des associations sportives Enfance.
- **dit** que ces applications entreront en vigueur à la date de la rentrée scolaire 2017-2018.

Rapport n° 8 - Tarification 2017 des structures Petite Enfance – Hors commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** ce nouveau tarif.
- **Dit** que ce tarif entrera en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2017.

Rapport n° 9 - Subventions Municipales 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 25 voix pour et 8 abstentions.

- **fixe** le montant des subventions allouées aux différentes associations selon les propositions.
- **Fixe** le montant de la subvention :
 - . au CCAS pour : 80.000 €
 - . à la Plage pour : 249.000 €
 - . à la Caisse des Ecoles pour : 3.000 €
- **Accepte** de verser à certaines associations ayant des salaires à assurer (*CSL, CMIA, Culture et Loisirs, Syndicat de la Piscine Intercommunale ainsi qu'au CCAS*), la subvention par 1/12^{ème}.
- **Accepte** d'effectuer en un seul versement les subventions jusqu'à 800 € et en deux versements (*mars et septembre*) les subventions dépassant 800 €.

Les Présidentes et Présidents d'associations qui bénéficient de subventions communales ne participent pas au vote.

Rapport n° 10 - Contribution aux dépenses de fonctionnement de l'école Notre-Dame

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

- **accepte** le versement de la contribution obligatoire de la Ville à hauteur de 59 454,36 € aux frais de fonctionnement de l'Ecole Notre-Dame, prévu au compte 6558 du budget 2017.

Rapport n° 11 - Contribution complémentaire au SIPIAP

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par voix 32 pour et 1 abstention

- **décide** l'attribution d'une participation complémentaire à verser au SIPIAP de 30 000 €.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget 2016 (*suite décision modificative n° 5 de décembre*).

Rapport n° 12 - Modification du protocole d'ARTT de la Bibliothèque

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **décide** de procéder à une nouvelle modification du protocole d'accord sur la réduction du temps de travail à la Ville L'Isle-Adam adopté primitivement le 20 décembre 2001 et le 6 février 2004 pour la Bibliothèque Municipale.
- **Dit** que le présent dispositif entrera en vigueur à compter du 1er janvier 2017.

Délibération : n° 2016-12-13

Rapport n° 13 - Rémunération des stagiaires

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** le versement d'une gratification pour les stagiaires de l'enseignement supérieur et secondaire effectuant un stage ou une formation en milieu professionnel de plus de deux mois au sein des services de la Ville.
- **Dit** que le montant horaire sera réajusté à chaque modification du plafond journalier de la Sécurité Sociale.
- **Dit** que si la gratification versée aux stagiaires ne dépasse pas le montant horaire minimal, elle est exonérée de charges sociales à la fois pour l'organisme d'accueil et pour le stagiaire.
- **Dit** que les crédits nécessaires sont et seront inscrits aux budgets 2017 et suivants.
- **Autorise** le Maire ou son représentant à signer toute convention découlant de cette décision.

Délibération : n° 2016-12-14

Rapport n° 14 - Modification du Tableau des Emplois

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **adopte** les créations des postes présentées et apporte les modifications nécessaires au tableau des emplois.
- **Dit** que les crédits budgétaires nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits aux budgets 2017 et suivants au chapitre 012.
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ces recrutements.

Délibération : n° 2016-12-15

Rapport n° 16 - Accord de principe – Garantie d'emprunt LSVO – Avenue des Bonshommes, rue de Mériel

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** le principe d'une garantie d'emprunts au profit du Logis Social du Val d'Oise en contrepartie de la réservation de logement.

Délibération : n° 2016-12-16

Rapport n° 17 - Accord de principe – Garantie d'emprunt LSVO – Port de plaisance

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** le principe d'une garantie d'emprunts au profit du Logis Social du Val d'Oise en contrepartie de la réservation de logement.

Délibération : n° 2016-12-17

Rapport n° 18 - Contrat de prêt – Garantie d'emprunt LSVO – Rue Saint-Lazare

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 : accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 1 417 236 euros souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt N° 56602, constitué de 4 lignes du Prêt.

Ledit Contrat fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 : Le Conseil s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

Délibération : n° 2016-12-18

Rapport n° 19 - Dépenses relatives aux Fêtes et Cérémonies au compte 6232

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **approuve** l'affectation des dépenses liées à l'évènementiel au compte 6232 « *Fêtes et Cérémonies* » dans la limite des crédits repris au budget.

Délibération : n° 2016-12-19

Rapport n° 20 - Validation du Plan Communal de Sauvegarde de la Ville

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** le Plan Communal de Sauvegarde de la Ville de L'Isle-Adam.

Délibération : n° 2016-12-20

Rapport n° 21 - Adoption d'un agenda accessibilité programmée – et autorisation à signer puis présenter la demande d' Ad'AP

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** l'Agenda d'Accessibilité Programmée pour mettre en conformité les ERP de la Commune.
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer et déposer la demande d'Ad'AP auprès du Préfet du Val d'Oise.

Rapport n° 22 - Avis sur les dérogations 2017 au repos dominical de commerces de détail accordées par le Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **émet** un avis favorable à l'ouverture exceptionnelle des commerces de détail de la commune les dimanches 15 janvier, 28 mai, 2 juillet, 3 et 10 septembre, 1^{er} octobre, 26 novembre, 3, 10, 17, 24 et 31 décembre 2017.

Rapport n° 23 - Désignation des représentants de la Ville à l'Office de Tourisme

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 31 voix pour et 2 abstentions,

- **accepte** la désignation de M. Sébastien PONIATOWSKI en qualité de représentant du Maire, et de Mme Agnès TELLIER en qualité de représentant de la Ville de L'Isle-Adam au titre de la dénomination Commune Touristique, auprès de l'Office de Tourisme Communautaire et ce, à compter du 1^{er} janvier 2017.

Rapport n° 24 -Modification des statuts CCVO3F

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** le projet de modification des statuts de la Communauté intégrant les corrections demandées par le Préfet du Val d'Oise, pour mise en conformité avec les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, avec effet au 01/01/17.
- **Précise** que le transfert des compétences "Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement, "Assainissement" et "Eau" n'interviendra qu'au terme fixé par la loi, au 01/01/18 pour la première, au 01/01/20 pour les autres.

Rapport n° 30 - Mise à disposition de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage à la CCVO3F

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **accepte** la mise à disposition de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage de L'Isle-Adam à la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts à compter du 1^{er} janvier 2017.
- **Autorise** Monsieur le Maire, ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette mise à disposition.

Rapport n° 25 - Convention de mise à disposition de la Police Municipale de L'Isle-Adam à la CCVO3F

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **accepte** la conclusion d'une convention définissant le cadre d'intervention de la Police Municipale de L'Isle-Adam pour le compte de la Communauté de Communes en ce qui concerne l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage.
- **Autorise** Monsieur Le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Délibération : n° 2016-12-26

Rapport n° 26 - Demande de subventions pour le Musée (*Acquisition et restauration d'œuvres d'Art – Fonctionnement et organisation d'expositions*)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter des subventions pour le Musée auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et du Conseil Départemental du Val d'Oise.

Délibération : n° 2016-12-27

Rapport n° 27 - Signature d'une convention de partenariat entre le Musée et le Parc Naturel Régional du Vexin (*Exposition d'Olivier Verley*)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat entre la Ville de L'Isle-Adam et le PNR du Vexin dans le cadre de l'exposition d'Olivier VERLEY.

Délibération : n° 2016-12-28

Rapport n° 28 - Indemnisation de conseil du Trésorier

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **fixe** pour l'année 2016, un taux d'indemnité à 50 % pour Monsieur FONTAINE Patrice, soit un montant de 1 216.50 euros.

Délibération : n° 2016-12-29

Rapport n° 29 - Mise en place du RIFSEEP

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **décide** d'instaurer le RIFSEEP pour les cadres d'emplois établis à compter du 1^{er} janvier 2017.
- **Décide** de procéder aux retenues pour absences impactant le RIFSEEP pour les arrêts de travail débutant et/ ou en cours au 1^{er} janvier 2017.
- **Décide** que le RIFSEEP sera revalorisé automatiquement dans les conditions et limites fixées par les textes de références et inscrit chaque année au budget.

Délibération : n° 2016-12-30

Rapport n° 31 - Actualisation des droits de place et redevance – Concession des marchés

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** l'actualisation des tarifs des droits de place et de la redevance résultant de la formule de révision prévue au contrat. Il est précisé que les tarifs et redevance feront l'objet d'une publication par affichage.
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à l'actualisation des tarifs de droits de place et redevance.

Rapport n° 32 - Demande de subvention au titre de la Réserve parlementaire –

Travaux de pavage de l'Hôtel de Ville –

Annule et remplace la délibération 2016-10-13.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** l'opération de travaux d'aménagement d'un pavage sur la partie avant de l'Hôtel de Ville.
- **Autorise** Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre de la réserve parlementaire auprès de l'Assemblée Nationale, pour un montant de 30.000 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

Le Député-Maire,



Axel PONIATOWSKI